

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2017

Convocations adressées le 15 septembre 2017

ORDRE DU JOUR

- *Choix du bureau d'étude lotissement*
- *Accessibilités 2018*
- *Voirie 2018*
- *Assainissement : mesures complémentaires sur le milieu récepteur*
- *Infos et questions diverses*

L'an deux mil dix-sept et le vendredix-vingt-deux septembre, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.

Etaient présents : M. Vincent AHÜ, Mme Aline GALLY, Adjoint ;
Mmes Bernadette BARBIER, Isabelle DOMINJON Monique OTTELET ;
Mrs Bernard DEVELEY, Eric MANACH,

Absents excusés : M. Pascal FEVRE (pouvoir à Aline GALLY)

Absents : -

Secrétaire : M. Vincent AHÜ



CHOIX DU BUREAU D'ETUDE LOTISSEMENT

Visa Préfecture le :

Le Maire informe le Conseil Municipal que 2 bureaux d'étude (ECMO et URBAN INGENIERIE) et 1 géomètre (M. DELELIGNE) ont été sollicités. Le Conseil Municipal après débat, décide de retenir le bureau d'étude URBAN INGENIERIE, le moins disant, pour un montant de 14 375.- € HT pour la prestation conception et réalisation.

ACCESSIBILITE 2018

Visa Préfecture le :

Pour l'année 2018, le Conseil Municipal décide de prioriser les travaux suivants :

- *Les sanitaires : au stade, école, salle des loisirs*
- *Parking Personnes à Mobilités Réduites (PMR): salle des loisirs, au stade, cimetière et place de l'Eglise*
- *Rampe d'accès : sanitaires du stade*

Concernant la place de l'Eglise au sud, le Conseil Municipal demande une étude préalable pour un aménagement de la place avec option des places PMR.

VOIRIE 2018

Le programme de voirie de 2018 : Rue à Denis et Rue de la Berdoche.

Les estimations ont été réactualisées suite aux constats de l'état des bordures et des caniveaux et le décaissement au lieu d'une simple réfection. Les estimations sont les suivantes :

- *Rue à Denis : 24 050.- € HT*
- *Rue de la Berdoche (1^{er} tronçon) : 20 185.- € HT*
- *Rue de la Berdoche (2^{ème} tronçon) : 39 248.- € HT*

Vu le coût global de l'opération, le Conseil Municipal décide de prioriser les travaux de la manière suivantes :

- *2018 : Rue à Denis et Rue de la Berdoche (1^{er} tronçon) : 44 235.- € HT*
- *2019 : Rue de la Berdoche (2^{ème} tronçon) : 39 248.- € HT*

ASSAINISSEMENT : mesures complémentaires sur le milieu récepteur

Le Maire présente à l'Assemblée les propositions des bureaux d'étude BIOS et HYDROSYSTEMES INGENIERIE pour les mesures complémentaires sur le milieu récepteur. L'Agence de l'Eau subventionne ces mesures à 80 %.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir HYDROSYSTEMES INGENIERIE et charge le Maire de demander la subvention correspondante.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

**** Décision modificative du budget principal 2017 :** Le Conseil Municipal décide d'ajouter au compte 024 la somme de 75 € par prélèvement du compte 165 afin d'effectuer les écritures comptables concernant les ventes des parcelles à M./ Mme JAMET et M./ Mme PETAS.

Visa Préfecture le :

**** Travaux peinture portes et volet mairie :** Après délibération, le Conseil Municipal accepte les propositions suivantes de l'Entreprise Mickaël BROUSSEAU :

- Peinture des persiennes et fenêtre façade Est et Ouest : 3 610.- € HT
- Peinture porte entrée Mairie : 285.- € HT

**** Informations diverses :**

- **Semaine Bleue** : Le Maire informe le Conseil Municipal que l'après-midi récréatif aura lieu le Samedi 14 octobre 2017
- **Salle des Loisirs** :
 - Le Maire propose le changement de 6 radiateurs électriques, le Conseil Municipal accepte la proposition.
 - Le Conseil Municipal décide de supprimer les acacias dans le parc de la salle des loisirs et de les remplacer par une autre variété (à déterminer).
- **Capture des chats** : le Maire informe le Conseil Municipal qu'une campagne de capture des chats sera réalisée par l'Association « Respectons ».

Visa Préfecture le

**** Syndicat du Bassin du Serein :** Le Maire informe le Conseil Municipal que le SBS propose de reprendre la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) au 1^{er} janvier 2018 à la place de la Commune. Le Conseil Municipal accepte et décide de transférer cette compétence au SBS.

**** Pompe à bras :** Mme Aline GALLY informe le Conseil Municipal de la proposition de M. ROTH de restaurer la pompe à bras. Une convention sera établie pour le prêt de cette pompe. Le Conseil Municipal est favorable à cette proposition.

La séance a été levée à 22h30.

Varenes, le 25 septembre 2017

Le Maire,

Maurice MOCQUOT